

Parcours des objets archéologiques : de la fouille jusqu'au dépôt ou au Musée, le cas du site d'Avenches.

Florence Friedli-Krayer

**Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat.
Cours de muséologie d'ICOM Suisse.
Session 2019-2020.**

4 mai 2020

Sommaire

1° Introduction	5
2° Présentation du Site d'Aventicum	6
3° Des siècles de recherches	8
4° Étape 1 : Les fouilles	12
5° Étape 2 : Le laboratoire de conservation et de restauration	14
6° Étape 3 : Les collections	17
7° Étape 4 : Le dépôt	20
8° Étape 5 : Le musée	22
9° Étape 6 : Recherches, études et publications	23
10° Étape 7 : Bibliothèque et archives	24
11° Le Musée d'archéologie de Lausanne — comparatif	25
12° Conclusion	27
13° Bibliographie	29
14° Remerciements	30
15° Annexes	31

1° Introduction

J'ai passé les quatorze premières années de ma vie à Pully sur les berges du Léman. Aînée d'une famille de trois enfants, c'est en 1987 que nous quittons notre banlieue lausannoise pour déposer nos valises dans la campagne broyarde¹, et malgré l'adolescence, l'endroit me plaisait beaucoup. Non pas pour son histoire fastueuse dans un premier temps, mais plutôt pour sa nature environnante. Cette richesse du passé qui résidait sous mes pieds m'est devenu sensible que quelques années plus tard....et presque par hasard.

Cette sensibilité pour l'époque romaine s'est développée par une suite d'événements.

Un apprentissage et un premier métier dans la sérigraphie auquel j'ai dû mettre un terme à la naissance de mon fils, puis à la naissance de ma fille. Fini le travail physique et les produits chimiques. Deux ans plus tard, un poste d'auxiliaire d'accueil au Musée Romain d'Avenches se libérait, l'opportunité était belle pour moi, de reprendre un petit travail. Voilà 16 ans que je m'épanoui au sein de l'institution mais travailler dans un musée demande aussi des connaissances pour informer au mieux les visiteurs, veiller à leur sécurité et à celle du musée, faire marcher la boutique et veiller sur les collections. C'est pour cela que j'ai enchaîné les formations, comme guide, comme animatrice pour des ateliers, les formations continues de l'ICOM ou encore l'approfondissement de mes connaissances du monde muséal grâce à ces cours de muséologie dont résultera ce travail de certificat.

Je suis vraiment épanouie dans mon travail actuel et ceci provient aussi de l'énorme chance que j'ai de pouvoir côtoyer et approfondir mes connaissances grâce à des collègues qui sont passionnés par leurs métiers. Qu'ils soient archéologues aux fouilles, dans le secteur de la restauration et de la conservation, aux collections, aux archives, à la bibliothèque ou encore au musée, ils contribuent à doter l'institution d'un savoir au prix incommensurable.

J'ai choisi pour mon travail de certificat, de vous détailler le parcours des objets sortis des fouilles archéologiques d'Avenches, puis ensuite leur chemin jusqu'au dépôt ou au musée : parcours que j'ai découvert en menant ce travail car malgré toutes ces années au sein de cette institution, ma place de travail dans la tour érigée sur l'amphithéâtre même, m'empêche de côtoyer mes collègues quotidiennement et de profiter secrètement de leurs savoirs. En effet, les



¹ La Broye est la région située entre les cantons de Vaud et de Fribourg. Avenches est situé dans cette région.



différents locaux sont dispersés à divers endroits de la ville d'Avenches.

Pour l'écriture de ce certificat, j'ai organisé mon travail de la manière suivante :

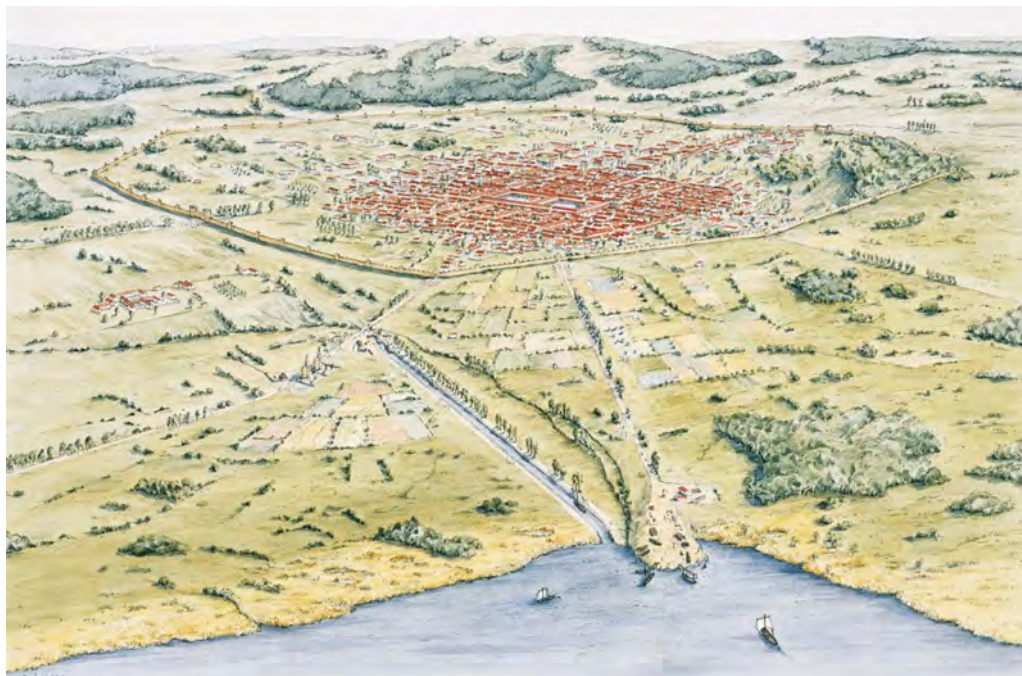
Je vous présenterai tout d'abord le site d'Avenches, puis je vous décrirai les étapes du parcours des objets archéologiques de la fouille jusqu'à leurs destinations finales qui sont soit le musée ou le dépôt. Puis je finirai ce mémoire avec une présentations des parcours différents que suivent les objets archéologiques du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne

afin d'en faire un comparatif.

2° Présentation du Site d'Aventicum

Avenches se situe au cœur du Plateau suisse, au sud du lac de Morat, sur la voie de circulation du sud-ouest vers le nord-est, et près du réseau navigable du lac de Morat. Dans l'Antiquité, ce territoire était celui des Helvètes, peuple celtique qui avait tenté en vain d'émigrer vers l'ouest de la Gaule en 58 av. J.-C et avait été forcé par Jules César de rebrousser chemin et de revenir à son point de départ.

La ville romaine est née vers le tournant de notre ère. Dès sa fondation, Aventicum est la capitale de la cité des Helvètes, placé sous administration romaine.



Ce lieu s'avérait très propice à l'établissement d'une ville découpée en 60 quartiers rectangulaires. L'eau potable était disponible sous la forme de diverses sources, mais l'absence de bonnes pierres de construction a ainsi rendu nécessaire la construction d'un port ainsi qu'un canal pour le transport d'énormes quantités de pierres extraites de carrières éloignées.

L'essor de la ville au I^{er} siècle est très rapide. On y construit des établissements thermaux, des temples, des monuments funéraires. Puis sous le règne de Vespasien en 72 après J.-C., Aventicum obtient le statut privilégié de colonie romaine. Le développement se poursuit avec le mur d'enceinte, le grand ensemble architectural du théâtre et du sanctuaire du Cigognier, de l'amphithéâtre et du Palais de Derrière-la-Tour. La population d'Aventicum est alors probablement en grande partie constituée d'Helvètes et estimée à 20'000 habitants à son apogée.

Peu après le milieu du III^e siècle, s'ouvre une période de troubles : instabilité politique, crises économiques et incursions « barbares ». Les archéologues peinent à reconstituer les étapes du déclin de la ville romaine. Le plus ancien témoignage du christianisme date du milieu du IV^e siècle et jusqu'au VI^e siècle, Avenches sera le siège épiscopal du dernier évêque Marius. Puis au XI^e siècle, la tour de défense qui abrite aujourd'hui le Musée romain, est construite au-dessus de l'entrée ouest de l'amphithéâtre. Au milieu du XIII^e siècle, la ville sur la colline constitue un nouveau noyau médiéval qui s'étendra véritablement dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Aujourd'hui, Avenches est le plus important gisement archéologique de Suisse et constitue une référence de premier ordre au niveau européen pour l'époque romaine. C'est un site qui se visite, et aussi un musée doté des équipements techniques et muséographiques habituels, ainsi qu'un laboratoire de conservation-restauration.

Le canton de Vaud, de par la taille du territoire et de sa richesse en sites de toutes périodes historiques ainsi que par le nombre d'initiatives locales de créations de musées, recense un grand nombre de musées d'archéologie ou traitant de l'archéologie (1/10^e de Suisse²).

La structuration des musées archéologiques dans le canton de Vaud est établie de la manière suivante, avec des missions bien définies :

- les musées cantonaux (Site et musée romains d'Avenches et Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne / Musée monétaire cantonal de Lausanne) qui dépendent de l'Etat de Vaud et qui ont la responsabilité de tâches décrites dans la loi. Ce sont les seuls musées qui possèdent un laboratoire de restauration-conservation ainsi que des dépôts archéologiques.
- les musées « reconnus » (Musée romain de Lausanne-Vidy, Musée romain de Nyon et Musée d'Yverdon et région) auxquels l'Etat délègue des missions tels que : inventaire, conservation et valorisation.
- les musées locaux à qui les musées cantonaux prêtent des objets afin de valoriser l'histoire locale³.

² « Le canton de Vaud compte près d'une vingtaine de musées d'archéologie ou traitant d'archéologie. Cette abondance s'explique notamment par le grand nombre de sites de toutes périodes qu'on y recense et qui composent pas moins d'un dixième des sites archéologiques suisses. » — *Revue PatrimoineS* n°2, p.2, 2017

³ Voir la liste des musées à l'Annexe n°1

Ce schéma de répartition est entré en vigueur en 2015 lors de la mise en place de la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI).

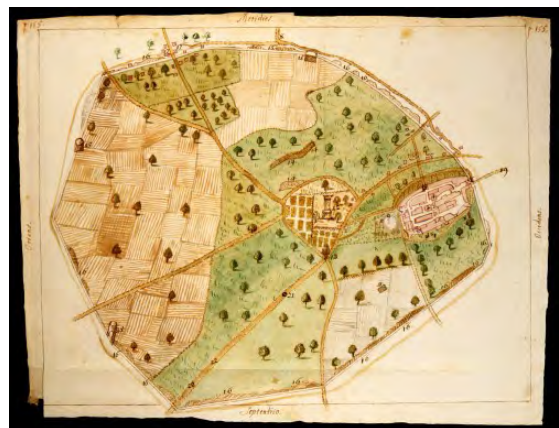
Le Site et musée romains d'Avenches est une entité qui a pour mission de fouiller, conserver, étudier et transmettre l'histoire de son passé. La particularité du musée d'Avenches est qu'il est en lien direct avec le site archéologique.

De nouveaux défis doivent être relevés à l'avenir pour les deux musées archéologiques cantonaux :

- pour Avenches, la construction d'un nouveau musée romain en concertation avec la Commune.
- pour Lausanne, la rénovation et le redéploiement des différentes institutions au palais de Rumine.

3° Des siècles de recherches

Dès le XVIe siècle, de nombreux curieux, savants, collectionneurs, poètes, musiciens, évêques, professeurs, historiens, épigraphistes sont attirés par les vestiges d'Aventicum, qui suscitent intérêt et admiration. Après Rome, c'est Avenches et Augst qui sont parmi les premiers sites du nord des Alpes à être visités par les Humanistes.



Quelques exemples :

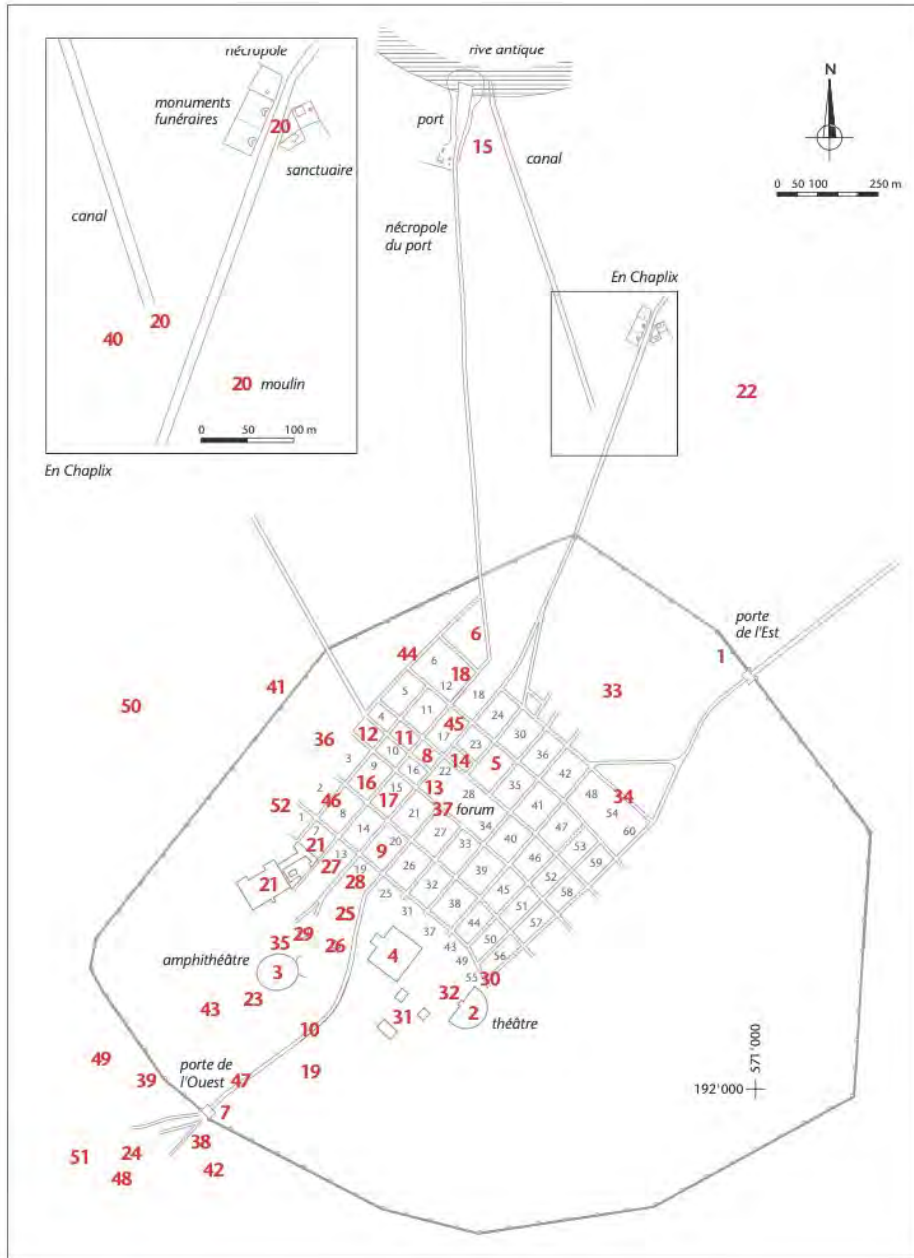
- | | |
|------|---|
| 1536 | Aegidius Tschudi, premier historien de la Confédération, recopie maintes inscriptions. |
| 1731 | Johann Caspar Hagenbuch dresse l'un des plus anciens plan du site d'Aventicum. |
| 1751 | Samuel Schmidt et son fils Frédéric Samuel, deux savants bernois, dégagent la mosaïque « Bacchus et Ariane », la plus grande jamais découverte en Suisse et aujourd'hui disparue. |
| 1779 | passage à Avenches de Johann Wolfgang von Goethe, qui écrit : « Vu à Avenches un pavement en mosaïque de l'époque des Romains, pavement chaque jour ruiné davantage, ce qui est lamentable », « Les Suisses traitent ces choses comme des cochons » |
| 1780 | L'aristocrate anglais Lord Spencer Compton, comte de Northampton, établi à Avenches, entreprend des recherches archéologiques documentées par le peintre fribourgeois Joseph-Emmanuel Curty. |
| 1788 | L'architecte bernois Erasmus Ritter documente les premières véritables |

- fouilles. Son mémoire peut être considéré comme le premier travail scientifique sur Avenches.
- 1822 le lieutenant-colonel François-Rodolphe de Dompierre nommé conservateur des antiquités pour le nord du canton de Vaud, sera le premier conservateur du musée.
- 1885 Naissance de l'Association Pro Aventico par un groupe de savants soucieux de sauvegarder le site, ce sont principalement des fouilles programmées.

À la page suivante, le tableau ainsi que le plan mentionnent les dates et les localisations des principales fouilles archéologiques menées sur le site d'Avenches dès l'année 1830 jusqu'en 2018.

Sur le plan présent à la page 11, nous pouvons constater une inégalité des secteurs de fouilles. La numérotation en rouge, définissant les fouilles faites jusqu'en 2018, montre clairement que seuls les monuments importants ainsi que la partie se trouvant au nord de l'actuelle route cantonale ont été étudiés de manière plus approfondie. Cela est dû aux fouilles archéologiques dites de « sauvetage » ou « préventives ». La partie majoritairement étudiée, se situe sous la ville moderne d'Avenches. Cette partie comporte d'innombrables terrains dits comme constructibles, contrairement au site antique se trouvant au sud de la route cantonale car protégé. Ces terrains sont la propriété de l'Etat de Vaud ; ils sont inconstructibles.

Années	Monument / quartier	Lieu-dit	Situation (plan)
1830-1840, 1935, 1954-1956, 1999	Mur d'enceinte et tour (<i>Tornallaz</i>)		1
1890-1940	Théâtre		2
1911-1918, 1940-1943	Amphithéâtre		3
1919, 1921, 1935, 1938-1940, 1975-1977	Sanctuaire du <i>Cigognier</i>		4
1953, 1995, 1998	Thermes du <i>forum (insula 29)</i>	<i>En Perruet</i>	5
1959-1968, 1986-1987, 1991-1995	Quartiers nord-est (artisanat, habitat)		6
1963	Mur d'enceinte (porte de l'Ouest)		7
1964-1966	<i>Insula 16</i> (habitat)		8
1966-1967, 1996	<i>Insula 20</i> (habitat)		9
1967-1968	Église et sépultures médiévales	<i>En Saint-Martin, En Saint-Étienne</i>	10
1969-1970	<i>Insula 10</i> (habitat)		11
1969-1971, 1987	<i>Insula 4</i> (habitat)		12
1972	Forum (aire sacrée)		13
1972-1985	<i>Insula 23</i> . Thermes et édifice public (bibliothèque ?)		14
1973, 1976, 1978-1981	Port et canal romains		15
1978	<i>Insula 9</i> (habitat)		16
1979-1980, 2013	<i>Insula 15</i> (habitat)		17
1985-1986	<i>Insula 12</i> (habitat, atelier de bronziers)		18
1986	Voirie, habitat	<i>En Saint-Martin, Sur Saint-Martin</i>	19
1987-1992	Ensemble cultuel et funéraire, canal, moulin hydraulique	<i>En Chaplix</i>	20
1989-1991, 1995-1996, 2003-2004, 2010	Palais de <i>Derrière la Tour</i> et <i>insula 7</i>	<i>Derrière la Tour</i>	21
1994-1995	Atelier de tuiliers	<i>Au Russalet</i>	22
1991, 2008	Porte de Morat (fortifications médiévales)		23
1992, 2000, 2005-2006	Nécropole de la porte de l'Ouest		24
1992, 2004-2005	Sanctuaire de la <i>Grange des Dîmes</i>	<i>Grange des Dîmes</i>	25
1992, 1999	Temple rond		26
1993-1997	<i>Insula 13</i> (habitat)		27
1994	<i>Insula 19</i> (thermes)		28
1996	Temple de <i>Derrière la Tour</i>	<i>Derrière la Tour</i>	29
1997	<i>Insula 56</i> (occupation du Bas-Empire)	<i>En Selley</i>	30
1998	Temples et bâtiment quadriportique	<i>Au Lavoëx</i>	31
1998-1999	Théâtre (fortification du Bas-Empire, occupation du Haut Moyen Âge)		32
2001-2002	Nécropole et atelier de potiers	<i>À La Montagne</i>	33
2002-2003	Quartiers sud-est		34
2002	Dépotoir d'un atelier de potier du 3 ^e siècle	<i>Derrière la Tour</i>	35
2002	<i>Domus</i> au nord de l' <i>insula 3</i>		36
2003	Voirie et accès occidental au <i>forum</i>		37
2003-2005	Occupation pré-romaine (fin 2 ^e - milieu 1 ^{er} siècle av. J.-C.)	<i>Sur Fourches</i>	38
2006	Porte de Payerne (fortifications médiévales)		39
2007-2008	Nécropole et moulin hydraulique	<i>Les Tourbières</i>	40
2008	Mur d'enceinte	<i>En Pré Vert</i>	41
2009	Nécropole médiévale	<i>Sur Fourches</i>	42
2010	Puits du 17 ^e siècle	<i>Place de l'Église</i>	43
2011	Quartier au nord de l' <i>insula 6</i>		44
2011	<i>Insula 17</i>		45
2012	<i>Insulae 2 / 8</i>		46
2014	Quartiers sud-ouest; route et occupation pré-romaine (50-15/10 av. J.-C.)	<i>route du Faubourg</i>	47
2015-2017	Habitat gaulois (2 ^e siècle av. J.-C.)	<i>Sur Fourches</i>	48
2016-2018	Dépôts et occupation, vers 100/80 av. J.-C.	<i>Sous-Ville</i>	49
2017	Occupation / artisanat (2 ^e siècle av. J.-C.)	« Zone sportive »	50
2017-2018	Occupation milieu du 1 ^{er} siècle av. J.-C.	« Brocante »	51
2018	Quartier au nord de l' <i>insula 1</i>	<i>Place de la Gare</i>	52



Plan schématique d'Aventicum, avec la situation des principaux monuments, des *insulae* (chiffres en gris) et des interventions archéologiques majeures (chiffres en rouge)

4° Étape 1 : Les fouilles

L'archéologie permet de mieux comprendre le passé et par la même occasion les racines de nos sociétés. Elle met en lumière l'histoire des peuples ainsi que leurs fonctionnements dans un but de sauvetage du patrimoine. La première mission de l'archéologue est le sauvetage et l'enregistrement des traces avant leur irrémédiable disparition. Avant toute chose, il doit prendre connaissance du projet de construction et consulter le plan archéologique de la ville antique. Suite à cela, sur le terrain, on procède d'abord à un dégagement à la pelle mécanique, puis à la pelle, à la pioche et à la truelle. Les vestiges sont dégagés, dessinés, photographiés et finalement décrits. Le reste est recueilli, et mis en corrélation avec les structures et les couches observées. On peut aussi avoir recours à la photographie aérienne et à des sondages de terrain.

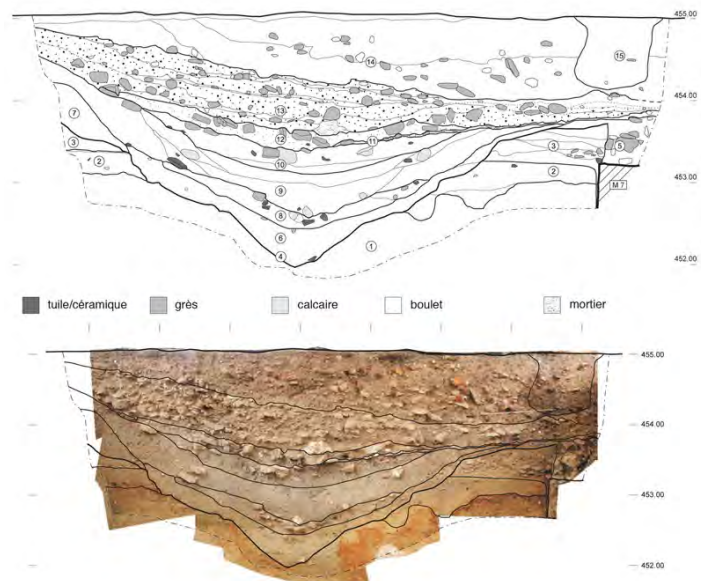
La stratigraphie (discipline qui étudie la succession des différentes couches géologiques ou strates) est l'un des principes fondamentaux de la fouille archéologique.

Reconnu d'intérêt national, le Site d'Avenches bénéficie d'une protection légale. Il présente un important potentiel de recherche sur le terrain. En règle générale, les fouilles archéologiques sont des fouilles dites de « sauvetage » ou « préventives », c'est à dire qu'elles interviennent lorsque les vestiges sont directement menacés par des travaux de construction ou d'aménagement ou lors

de fouilles « programmées » : fouilles-écoles dans un cadre universitaire dans les secteurs propriétés de l'Etat. Pour pouvoir retracer l'histoire de l'occupation du site, il faut savoir lire et interpréter les différentes couches, de bas en haut, corrélée avec le mobilier (différents objets) récolté.

Une fois la fouille terminée, démarre le travail d'étude et d'analyse des vestiges et du mobilier. Ce travail est souvent plus long que celui de la fouille elle-même. Selon le mobilier récolté, il rejoint soit un local spécifique pour le lavage ou le séchage ou mise en étuve (traitement thermique) soit directement le laboratoire, soit le dépôt pour les gros blocs (voir tableau de la page suivante). Suite à cela, l'archéologue va procéder à la mise en K⁴, c'est à dire à la corrélation de l'objet avec la strate correspondante. Puis, si nécessaire, il attribue un numéro d'inventaire.

L'équipe de fouille à Avenches se compose de cinq collaborateurs fixes et de divers auxiliaires venant en renfort pour la belle saison (environ neuf mois à partir de février). Le reste de l'année est



⁴ Mise en K : appellation spécifique à Avenches. L'archéologue numérote les différentes couches stratigraphiques (appelées « K » ou « complexes »). Il associe ensuite le mobilier archéologique découvert dans cette même couche en lui donnant le numéro du « K » ou « complexe ».

consacré aux travaux post-fouilles : gestion du mobilier archéologique, élaboration des données de terrain, mise en ordre de la documentation de fouilles (dessins, photographies argentiques et numériques) – et aussi à la rédaction de différents articles, conjointement à l'étude préliminaire du mobilier archéologique par les spécialistes du site et musée romain.

Parcours emprunté par les différents matériaux de la fouille :

Matière	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Métal	Laboratoire	mise en étuve	Local métal	Mise en K	(No inv.)
Monnaies	Laboratoire	mise en étuve	Local métal	Mise en K	No inv.
Céramique	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Faune	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Terre cuite objets	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Pierre objets	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Terre cuite architecture	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Pierre architecture	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Mosaïque	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Tesselles Mosaïques	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Peinture	Local 002	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Verre	Laboratoire	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Tabletterie	Laboratoire	laver	Local 008	Mise en K	(No inv.)
Les objets fragiles en toutes matières	Laboratoire	conditionnement	armoire ou frigo après nettoyage et stabilisation	Mise en K	(No inv.)
Gros blocs	Dépôt (ext.)	laver		Mise en K	(No inv.)
Bois	Local 012	conditionnement cuves		Mise en K	No inv.
Anthropologie	Local 008 séchage	Local 002 laver	Local 008 séchage	Mise en K	No inv.
Prélèvements organiques charbon, graines, etc...	Local 008	tamiser	container ou frigo	Mise en K	(No inv.)
Echantillons mortier, terrazzo,....	Local 008		Local 008	Mise en K	(No inv.)

Local 002 = local de stockage avant lavage

Local 008 = local de stockage "propre"

Laboratoire = directement au laboratoire de conservation-restauration

Local 012 = local uniquement pour le bois

Mise en étuve = traitement thermique

Mise en K = corrélation avec la strate

Sources : données internes Site et musée romains d'Avenches [SMRA]

5° Étape 2 : Le laboratoire de conservation et de restauration

Le laboratoire de conservation-restauration est indispensable dans la chaîne de traitement des vestiges de la fouille au musée. À Avenches, il a été créé en 1965, et il est composé en 2 parties :

- Le laboratoire du petit mobilier — 4 collaborateurs
- Le laboratoire des monuments et site — 15 collaborateurs (fixes et temporaires)

La mission principale du **laboratoire du petit mobilier** est le traitement du mobilier archéologique issu des fouilles, du dépôt ou exposé au Musée. Le laboratoire est notamment spécialisé dans la restauration des mosaïques et peintures murales, il est un centre de compétences reconnu dans toute la Suisse et il bénéficie des meilleurs experts.

L'équipe du laboratoire prodigue les premiers soins aux objets qui sortent de terre mais effectue également des prélèvements, des consolidations sur le terrain lors des fouilles ou interviennent directement sur les monuments antiques.

Les matériaux du mobilier sont très variés :

- Métal — fer, alliages cuivreux, plomb, argent, or, monnaies
- Terre cuite
- Verre
- Os, cornes, tabletteries
- Peintures
- Mosaïques
- Pierres — blocs d'architecture, sculptures, inscriptions
- Bois, vanneries, cuirs
- Céramiques

Les matériaux organiques comme le bois et les cuirs sont, eux, traités par le laboratoire de conservation-restauration de Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne.

Le laboratoire s'occupe également des montages et démontages des expositions temporaires et gère les conditions de conservation des objets dans les dépôts archéologiques ainsi que dans les vitrines et salles du musée. Il a aussi participé au projet de renouvellement de la muséographie de la nouvelle exposition permanente. Il assure aussi le suivi des objets en prêt à d'autres institutions (constats d'état, conditionnement et transport).

Il exécute des mandats externes, notamment

pour la villa gallo-romaine de *Orbe-Boscéaz*, la villa de *Münsingen BE*, le secteur artisanal de



Schmidmatt à *Kaiseraugst AG*, pour le Musée romain de *Vallon* et pour le Musée de la villa romaine de *Pully*, ainsi que pour des mosaïques de *Augst BL* et de *Herzogenbuchsee BE*.

La mission principale du **laboratoire des monuments et site** est d'entretenir et de restaurer les nombreux monuments encore visibles dans leur environnement naturel protégé, d'en faire l'étude, d'en proposer des restitutions, de surveiller leur état, et de signaler les dommages et les dégradations aux responsables cantonaux.



Parcours emprunté par les différents matériaux du laboratoire :

Les matières marquées sur fond rouge ne sont restaurées que si nécessaire.

Matière	Etape 1	Etape 2	Etape 3
Métal	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Monnaies	Restauration	Local métal = restauration terminée	si néc. : carte blanche
Céramique	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Faune	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Terre cuite objets	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Pierre objets	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Terre cuite architecture	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Pierre architecture	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Mosaïque	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Tesselles Mosaïques	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Peinture	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Verre	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Tabletterie	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Les objets fragiles en toutes matières	Restauration	collage	si néc. : carte blanche
Gros blocs	Restauration		si néc. : carte blanche
Bois	Lucens (traitement) / Cudrefin (dendrochronologie)		si néc. : carte blanche
Anthropologie	Lavage si nécessaire		si néc. : carte blanche
Prélèvements organiques charbon, graines, etc...	si néc. : Laboratoire ou Lucens (traitement)		si néc. : carte blanche
Echantillons mortier, terrazzo,....	Restauration si nécessaire		si néc. : carte blanche

Carte blanche = carte cartonnée avec inscription n° inventaire

Lucens = dépôt et abri des biens culturels de l'Etat de Vaud, traité par le MCAH

Cudrefin = laboratoire romand de dendrochronologie (méthode de datation du bois fondée sur l'analyse de la croissance des arbres)

Source : données internes Site et musée romains d'Avenches [SMRA]

6° Étape 3 : Les collections

La première loi cantonale de 1898 sur **la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique** et du **Code civil suisse**, déclare propriété d'Etat tout objet archéologique trouvé sur le sol cantonal. Jusque là, ces derniers appartenaient aux propriétaires des terrains desquels ils étaient exhumés, ce qui malheureusement, entraîna la vente et la dissémination de nombre d'entre eux dans des collections privées, en Suisse ou à l'étranger.

En 1822, deux conservateurs des Antiquités du Canton de Vaud furent nommés par le Conseil d'Etat : le lieutenant-colonel François-Rodolphe de Dompierre pour le nord du canton et Louis Reynier, intendant des Postes à Lausanne pour le sud du canton. Ils avaient pour tâches de racheter les objets dispersés et de les rassembler dans un même lieu, les présenter au public, les inventorier et les étudier.

C'est en 1824 qu'est créé le premier musée communal d'Avenches « Le Cercle Vespasien » puis en 1838, le musée deviendra cantonal et sera installé dans la tour dominant l'amphithéâtre, où il se trouve toujours actuellement. En 1852, un premier inventaire des collections du Musée fut réalisé : 884 objets sont alors catalogués. En 1888, les collections passent à plus de 2000 objets, sans compter les monnaies.

Malgré la présence de conservateurs à Avenches, l'Etat de Vaud ne parvient pas à assurer la protection des vestiges romains : le site est toujours l'objet de fouilles sauvages et le mobilier qui en est issu continue d'être dispersé. D'éminentes personnalités déplorent ce pillage ainsi que l'absence de fouilles systématiques. La solution trouvée est de susciter l'intérêt d'un large public et la création d'une association pour la sauvegarde des vestiges.

Le 3 septembre 1885, l'Association Pro Aventico est créée, sous le patronage de la Société d'histoire de la Suisse romande. Des fouilles systématiques sont alors pratiquées, des monuments sont rachetés, certains terrains abritant des vestiges menacés sont sauvés d'une destruction irrémédiable.

De nombreux conservateurs se succèdent au fil de années. Ils étudient de manière systématique les collections, créent les premiers catalogues raisonnés (bronze, marbre, mosaïques et monnaies), et rachètent des objets à leurs frais pour en faire don au musée. Dès 1938, ce sont tout d'abord des chômeurs lausannois, puis des soldats français internés en Suisse, puis des travailleurs financés grâce au mécène Maurice Burrus, qui se relayent dans les fouilles entreprises au théâtre, à l'amphithéâtre et même au sanctuaire du Cigognier qui livrera, en 1939, le fameux buste en or de l'empereur Marc Aurèle⁵. Au début des années 1960, 5'000 à 15'000 nouveaux objets sont enregistrés chaque année. En 1965, Hans Bögli sera le premier conservateur professionnel nommé par l'Etat de Vaud à la direction du Musée romain.

En 1969, une nouvelle loi vaudoise voit le jour qui réunit sous le même toit l'archéologie, la conservation des monuments historiques et la protection de la nature. Cette loi introduit des mesures qui permettent une protection préventive du patrimoine.

⁵ Marc-Aurèle (121 ap J.-C. - 180 ap J.-C.) - photos Annexe n°2 du buste en or retrouvé en 1939 à Avenches.

En 1987, un arrêté de classement est adopté, qui définit de manière détaillée la protection des divers secteurs et monuments d'Aventicum ainsi que la procédure à observer en matière de fouilles de sauvetage. Le cœur de la ville romaine et les quartiers avoisinants constituent désormais une réserve archéologique inconstructible. L'Etat de Vaud mène une politique d'acquisition de parcelles en vue de leur mise à disposition pour d'éventuelles fouilles et/ou valorisation des vestiges qui s'y trouvent.

Lors de la construction de l'autoroute A1 à la fin des années huitante, de nombreux objets sont venus enrichir les collections. Elles comptent aujourd'hui environ 200'000 lots d'objets, qui ne sont aujourd'hui que partiellement inventoriés et elles ne cessent de s'accroître. Une projection de l'accroissement moyen par année des collections est détaillée dans le tableau à la page 20.

Actuellement, les objets conservés et restaurés sont inventoriés et enregistrés dans une base de données informatique, Museum+, base de données imposée par l'État mais que l'institution a pu adapter selon ses propres besoins. Aujourd'hui, cette base de données comporte 140'000 fiches objets. Puis tout ceci est conditionné et rangé, soit au dépôt, soit au musée.

La gestion des collections comporte également l'organisation des prêts pour des institutions suisses ou étrangères, elle se concrétise par les réponses données aux demandes des chercheurs, elle débouche sur l'organisation d'expositions permanentes et temporaires ainsi que sur des activités de la médiation. Finalement, elle inclut l'organisation de la mise à disposition des collections pour des chercheurs extérieurs.

Le musée dispose de 260 m² pour valoriser les collections. Le dépôt 1 dispose d'un volume de 8'000 m³ et le dépôt 2 d'un volume de 1'720 m³ pour le stockage des collections.

Parcours emprunté par les différents matériaux dans les collections :

Matière	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Métal	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Monnaies	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Céramique	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Faune	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Terre cuite objets	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Pierre objets	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Terre cuite architecture	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Pierre architecture	Spécialiste	No inv.	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Mosaïque	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Tesselles Mosaïques	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Peinture	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Verre	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Tableterie	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Les objets fragiles en toutes matières	Divers spécialistes	No inv.	Carte blanche	Museum+	divers resp. rangements
Gros blocs	Spécialistes	No inv.		Museum+	resp. rangement
Bois	Mandataire	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Anthropologie	Spécialiste	No inv.	Carte blanche	Museum+	resp. rangement
Prélèvements organiques charbon, graines, etc...	Mandataire	(No inv.)	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement
Echantillons mortier, terrazzo,....	Spécialiste	(No inv.)	(Carte blanche)	Museum+	resp. rangement

Mandataire pour le bois = Musée cantonal d'Archéologie et d'histoire de Lausanne

Mandataire pour les prélèvements organiques = IPNA Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie Basel

carte blanche = carte cartonnée avec inscription n° inventaire

7° Étape 4 : Le dépôt

Il existe 2 dépôts archéologiques à Avenches. Le dépôt principal dit « Madel » est une ancienne scierie construite en 1988, d'un volume de 8000 m³, hors-gel et rénové en 1997. Le 2^e dépôt dit « Madel II » est un bâtiment de 1720 m³, construit en 2009, non hors-gel. C'est un couvert composé d'une structure en bois avec 4 côtés en toiles tendues.

Actuellement, les collections sont stockées par groupes de matériaux, par typologie et chronologiquement. Le 1^{er} dépôt se compose d'un rez-de-chaussé et d'un sous-sol qui sont régulièrement visités par des groupes et par des chercheurs. Un nombre important de collaborateurs y travaillent également. C'est pour ces raisons que les collections doivent être accessibles et consultables.

La majeure partie des collections avenchoises sont conservées dans les dépôts « Madel » et « Madel II ». Cependant, une infime partie de ces collections est actuellement exposée au musée (<1%), tandis qu'une seconde partie est transitoirement déposée au laboratoire de conservation et restauration d'Avenches.

La projection de l'accroissement⁶ des collections par année a été calculée afin de prévoir d'éventuels nouveaux espaces de stockage dans le projet du nouveau musée, puisque le volume restant à disposition est d'environ 9% et qu'il a été estimé que seul un quart de la ville antique à été mise à jour jusqu'à maintenant.

Le sol avenchois recèle encore bien des découvertes car on n'y trouve pas seulement des traces de son passé romain mais également des vestiges de l'époque celtique, du Bas-Empire, du Haut Moyen-Âge et du Moyen-Âge.



⁶ Voir tableau « Accroissement moyen par année des collections du Site et musée romains d'Avenches », Annexe n°3

Parcours emprunté par les différents matériaux au dépôt :

Matière	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Métal	Dépôt 1	Local métal	Table		Tiroirs ou étagères
Monnaies	Dépôt 1	Local métal	Local métal	Armoire métal	
Céramique	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Compactus
Faune	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Etagères
Terre cuite objets	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Meuble tiroir
Pierre objets	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	
Terre cuite architecture	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv. Marquage encre	Dépôt 2
Pierre architecture	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv. Marquage encre	Dépôt 1 Lapidaire
Mosaïque	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Etagères
Tesselles Mosaïques	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Etagères
Peinture	Dépôt 1	Hall	Palettes	No inv.	Etagères peintures
Verre	Dépôt 1	Hall	Palettes	Compactus ou local annexe	
Tabletterie	Dépôt 1	Local bois	Table	Local bois , tiroirs	
Les objets fragiles en toutes matières	Dépôt 1	Local bois	Table (tabletterie)		Grand bureau autre matière
		Local métal	Table (métal)		
Gros blocs	Dépôt 2			No inv. Marquage encre	Etagères
Bois	Dépôt 1	Local bois	Table ou palettes		Etagères local bois
Anthropologie	Dépôt 1				Local annexe
	Dépôt 2				Local annexe
Prélèvements organiques charbon, graines, etc...	Dépôt 1	Local bois	Table	(No inv.)	Etagères
Echantillons mortier, terrazzo,....	Dépôt 1			(No inv.)	Etagères

8° Étape 5 : Le musée

Le tout premier musée a été créé en 1824 par la municipalité d'Avenches. Communal tout d'abord, il deviendra cantonal en 1838 et sera installé dans la tour médiévale qui surplombe l'amphithéâtre romain, une spécificité architecturale unique. Cette tour du XI^e siècle représentait un point fort de la défense de la ville du début du Moyen-Âge. Elle a servi de grenier puis de prison avant d'être le musée, toujours actuel. En 2018, ce dernier a fêté ses 180 ans, ce qui en fait le plus vieux musée vaudois d'archéologie.



La tour se compose de 4 étages d'exposition ainsi que d'un sous-sol, où est situé un coin jeux pour les enfants, un endroit pour visionner des films dont un film en 3D, sur le passé romain d'Avenches. Il y a aussi un vestiaire et des toilettes.

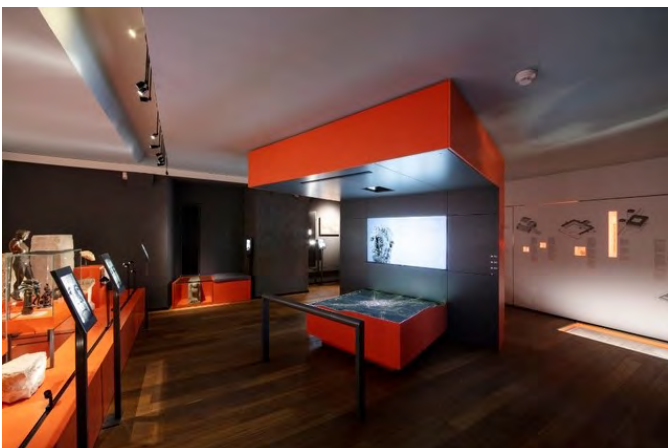
Les quatre étages d'expositions se composent de la manière suivante :

Le rez-de-chaussée : est consacré à l'exposition permanente qui présente les thèmes suivants : les gallo-romains et la mort, les inscriptions romaines, les mosaïques, les peintures murales et les sculptures.

Le 1^{er} étage : est consacré aux expositions temporaires, en principe, une par année.

Le 2^e étage : dédié à la suite de l'exposition permanente, entièrement réaménagée en 2018. Ce niveau présente les liens qu'entretenait la capitale des Helvètes avec le pouvoir central de Rome. C'est aussi à cet étage que se trouve la copie du fameux buste en or de Marc-Aurèle. L'original est conservé dans un coffre à la banque à Lausanne pour des questions de sécurité.

Le 3^e et dernier étage : exposition permanente, également entièrement réaménagée en 2019. Ici on découvre l'historique de cette capitale de l'Helvétie romaine à partir de l'époque celtique.



Le musée dispose de 260 m² d'exposition pour valoriser les 320 objets exposés actuellement, ce qui représente moins de 1% du total des collections. Le choix s'est porté sur les objets les plus beaux, les plus rares, les plus exceptionnels et les plus représentatifs du passé d'Avenches.

Les dernières rénovations ont permis d'installer différents dispositifs multimédia, une maquette avec projections horizontales

et verticales, un film d'animation, le tout en trois langues (français, allemand et anglais). Le musée accueille 20'000 visiteurs par année, de 67 pays différents. Les visiteurs visitant le site extérieur ne sont pas comptabilisés dans les statistiques des entrées au Musée, ce chiffre pourrait être augmenté de près de 40%.

Le musée actuel ne permet pas d'accueillir le public de manière adéquate et l'exiguïté des locaux actuels empêche d'exposer correctement les riches collections. C'est pour ces raisons qu'un projet de construction d'un nouveau musée cantonal est à l'étude, projeté à l'échéance 2027. Ce projet est cantonal mais aussi communal. Plusieurs crédits d'études ont été octroyés pour l'étude paysagère, le plan d'affectation et de réglementation, utilisation du sol et des conditions de construction, les différents accès et cheminements, etc.



9° Étape 6 : Recherches, études et publications

De nombreux travaux de recherches et de publications sont réalisés par les collaborateurs du Site et musées romains chaque année.

Ils participent à l'écriture de monographies, de périodiques et d'articles.

Quelques publications :

- le Bulletin de l'Association Pro Aventico : revue scientifique créé en 1887 par le comité de l'Association. Depuis 1988, un numéro sort en principe chaque année.
- Les documents du Musée romain d'Avenches : série d'ouvrages consacrés à Avenches (catalogues d'exposition et monographies consacrées au mobilier du Site et musée romains)
- Le périodique de l'Association Pro Aventico, paraît deux fois par année.
- Les rapports d'activités du Site et musée romains — une seule fois par année
- Les plan et les guides archéologiques du site et musée.

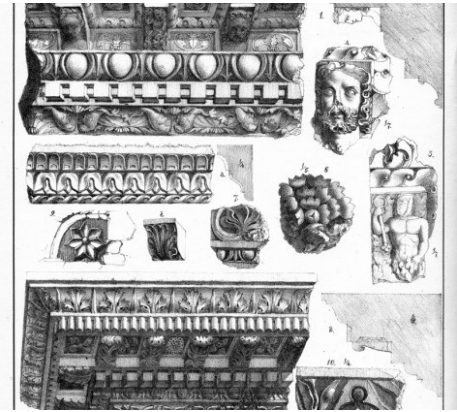
Il existe également de nombreux ouvrages sur Aventicum publiés dans la série des « Cahiers d'archéologie romande ». Un Conseil Scientifique de l'Association encadre et soutient les projets scientifiques actuels et futurs. Certains collaborateurs participent à des congrès, des colloques, des conférences, des rencontres et des projets scientifiques en Suisse et à l'étranger, et font partie de comités et de diverses commissions scientifiques. Ils donnent également des cours dans des Universités et des Hautes-Ecoles.



10° Étape 7 : Bibliothèque et archives

La bibliothèque du Site et musée romains est publique et fait partie du réseau vaudois des bibliothèques. Elle compte plus de 20'000 titres et est spécialisée dans les domaines de l'Antiquité gallo-romaine et de l'archéologie classique.

La bibliothèque s'accroît par des achats, des échanges et des dons, suisses et étrangers.



Les archives assurent différentes tâches :

- Le classement, l'inventaire et la numérisation des plans, des photos, des dossiers, des rapports d'analyses, relatifs aux différentes interventions récentes, que les différents secteurs (les fouilles, le laboratoire, les collections ainsi que la médiation) fournissent chaque année.
- La conservation, la restauration, la numérisation, la publication en ligne de documents anciens. Le reconditionnement et l'inventaire d'archives physiques variées (photos, négatifs, diapositives, photographies sur plaques de verre).
- La gestion documentaire concerne les fichiers audiovisuels, les articles de presse, les publications, les carnets de K, dessins, photos, restitutions, plans, relevés de terrain. Ils sont transférés sur un serveur d'archivage sécurisé.
- Répondre aux nombreuses demandes de reproductions d'images et de consultations d'archives, émanant de Suisse et de l'étranger.



11° Le Musée d'archéologie de Lausanne — comparatif

On s'y rend pour ses expositions, ses conférences et ses activités pédagogiques mais le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (MCAH) est surtout responsable du contrôle scientifique et technique de l'ensemble du mobilier archéologique du canton de Vaud, de la Préhistoire à l'époque moderne, à l'exception des objets mis au jour et conservés à Avenches.

Bref historique :

Dès la fin du 18^e siècle : à la bibliothèque de l'Académie de Lausanne, le Musée conserve déjà des pièces découvertes sur le territoire cantonal.

1852 : création du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

1908 : le MCAH emménage dans le Palais de Rumine, où un dépôt est créé.

1912 : le code civil suisse donne aux cantons la gestion et la propriété des découvertes archéologiques. Cela renforce les collections déjà riches.

1959 : le canton délègue la gestion de leur mobilier archéologique aux trois musées « reconnus ».

1971 : création du service archéologique cantonal

1990 : aménagement d'un nouveau dépôt extérieur à Lucens.

2015 : entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI). Celle-ci clarifie les tâches entre les Monuments et sites et l'Archéologie cantonale et le MCAH. Les rôles de chacun dans la chaîne de traitements archéologiques sont précisés afin d'assurer le meilleur suivi possible des objets, du sol au musées (musées « reconnus » inclus).

Voici un tableau schématique des étapes de l'archéologie vaudoise avec la répartition des tâches de l'archéologie cantonale (AC), du **Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH)** et des mandataires.

Etapes	Acteurs	Description	Documents produits
Carte archéologique Prescription	AC	Carte archéologique Surveillance du territoire, suivi de la fouille Appel d'offre et mandats	Cahier des charges de fouille Autorisation de fouille
Diagnostic + fouille + terrain Intervention et prise en charge des objets fragiles par le laboratoire du MCAH Le mobilier découvert en fouille est trié par les trois acteurs.	Mandataire AC MCAH	Mandataire : gestion des données terrain MCAH : les objets sont amenés au laboratoire pendant la phase de fouille ou d'étude. Ils sont gérés avec une base de donnée spécifique du MCAH . A ce stade, les objets ne sont pas encore dans l'inventaire du MCAH ou au musée reconnu. Ils sont, si possible, rapidement rendus au mandataire pour étude et tri-sélection.	Documentation de fouille Bordereau de remise temporaire du mobilier au laboratoire Rapports de restauration des objets
Etude	AC + Mandataire	L'étude des structures et du mobilier = rapport de fouilles avec inventaire du mobilier remis au MCAH. Les objets sont lavés, conditionnés et étiquetés selon les protocoles du MCAH .	Rapport de fouilles Inventaire du mobilier
Remise du mobilier au Musée	MCAH ou Musée reconnu	Le Musée intègre dans sa base de donnée les objets conservés dans ses réserves et inscrits au patrimoine vaudois. Le laboratoire du MCAH entreprend ou non une restauration plus poussée + rapport restauration	Bordereau d'entrée du mobilier au musée Rapport de restauration détaillé
Publication	Mandataire + AC + MCAH	Recherche de fonds pour passer du rapport à une monographie ou article. Le protocole de prêt (sortie du musée) s'applique si les objets doivent encore être étudiés.	Contrat de prêt Publication

Les tâches du MCAH sont principalement la sauvegarde, la restauration (si nécessaire), la conservation à long terme, l'inventaire, l'étude et la mise en valeur du patrimoine archéologique cantonal qui est en perpétuelle augmentation. Il œuvre conjointement avec les différents musées au développement de la connaissance et de la valorisation du riche patrimoine vaudois. Il a donc un rôle central.

Les missions du MCAH n'ont pas tellement changé au cours de ces dernières années, mais c'est l'intensification des fouilles et l'augmentation du volume des collections à suivre qui obligent à faire des choix à tous les niveaux, le laboratoire étant trop sollicité :

Pour la prise en charge du mobilier et pour la conservation-restauration : le MCAH ne prend en charge que le mobilier qui se trouve dans un état sanitaire critique ou si un projet de valorisation particulier est envisagé.

Tout le reste ne rejoint en principe pas le MCAH ou les musées « reconnus » avant la fin de l'étude et l'établissement d'un inventaire. Ce dernier doit être réalisé sur une base de données spécifique du MCAH. Actuellement, il comprend 150'000 numéros d'objets de toutes périodes.

L'archéologie cantonale n'impose aucune restriction sur les prélèvements lors des fouilles (il est même recommandé de recueillir le plus de données). Ils ne doivent pas nécessairement être conservés après la phase d'étude du site. C'est donc un dialogue qui doit être fait entre l'archéologie cantonale, le MCAH et le mandataire, en fonction des sites fouillés, pour décider des protocoles d'études et de tri.

Dans la phase de recherche (terrain et étude), le tri est fait par l'archéologue lui-même, avec le musée le cas échéant. Voici d'autres opérations de tri et de sélections selon les pratiques du MCAH : échantillons de prélèvement de terrain, tri des ossements humains et animaux, sélection de séries abondantes et homogènes, sélection des éléments de construction et des gros volumes.

Pour conclure, je cite : *« les décisions sur ces séries sont arrêtées entre les acteurs de terrain et les institutions cantonales (et les Musées reconnus le cas échéant), qui prennent la responsabilité de la décision finale. Il faut rappeler que celles-ci tiennent aussi compte d'aspects financiers, des espaces de réserves des musées, de volontés politiques et qu'elles les pondèrent avec les aspects scientifiques, l'état de conservation et la valeur patrimoniale du mobilier mis au jour, en se rappelant toujours que les générations futures porteront un regard critique sur ces choix et bénéficieront d'outils différents des nôtres pour comprendre ces lots d'objets. Une conservation représentative du mobilier de ces sites reste bien entendu indispensable ».* Archéologie vaudoise. Chronique 2015.

Les collections après restauration – hors monnaies et médailles (Musée monétaire) sont visibles au Palais de Rumine, au Château de Chillon, à la cathédrale de Lausanne ainsi que dans les trois musées « reconnus » (le Musée romain de Lausanne-Vidy, le Musée romain de Nyon, le Musée d'Yverdon et région).

Le laboratoire de conservation et de restauration se trouve à Lausanne, au Palais de Rumine. Il est reconnu internationalement pour le traitement du bois, le site d'Avenches lui confie d'ailleurs le traitement en cuve (bains). Il s'occupe aussi majoritairement des traitements de dessalaison et contre la corrosion sur les métaux. Il utilise aussi la lyophilisation et les bains au polyéthylène glycol à saturation (PEG) pour les prélèvements organiques. Les autres matériaux sont restaurés si nécessaire, selon le protocole propre à chaque matière. Le musée possède deux dépôts, un à Lucens, et un autre à Moudon.

12° Conclusion

Me voici au terme de mon travail de certificat. L'ensemble des recherches effectuées afin de comprendre le fonctionnement du parcours des objets archéologiques depuis leurs extractions jusqu'à leurs lieux de stockage ou d'exposition m'a permis de concevoir au mieux le rôle et les devoirs du site d'Aventicum au sein de l'archéologie vaudoise, ainsi que son « cas unique ».

Les différentes étapes de traitements que reçoit le mobilier archéologique à Avenches sont relativement semblables à celles accomplies à Lausanne comme indiqué dans le chapitre du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne. Hormis les spécialisations de chacun des deux sites, nous pouvons remarquer une professionnalisation du domaine au sein du canton. Ainsi mes collègues d'Avenches pourraient travailler main dans la main avec leurs collègues lausannois. C'était d'ailleurs l'idée évoquée (et vite abandonnée) il y a quelques années avec une volonté de déménager la section archéologie de Lausanne dans l'ex-capitale de l'Helvétie au vu de la construction d'un nouveau musée en 2027.

De mon point de vue, un déménagement n'est pas nécessaire. Premièrement, la ville d'Aventicum est dans son ensemble un modèle unique à l'échelle suisse (à comparer peut-être avec Augst près de Bâle, mais à vérifier). Elle porte déjà en elle-même les éléments suffisants pour entretenir sa renommée nationale et internationale. Deuxièmement, l'archéologie avenchoise est concentrée sur une période chronologique plutôt précise, essentiellement romaine. Au contraire, le MCAH se démarque pour ses objets datant de la préhistoire jusqu'à la période moderne. On peut même constater une plus faible collection d'époque romaine dans ses collections puisque la majeure partie des objets archéologiques datant de cette époque sont exposés dans les musées dits « reconnus », c'est-à-dire le Musée romains de Lausanne-Vidy, le Musée romain de Nyon ainsi que le Musée d'Yverdon et région. Troisièmement, en temps qu'agente d'accueil, je remarque que les visiteurs issus des cinq continents apprécient, à l'occasion de leur venue dans les expositions, lorsque les objets exposés proviennent du site dont ils viennent de faire la visite.

Le site d'Avenches mérite un pôle muséal à la hauteur de son histoire pouvant offrir aux visiteurs une plus grande accessibilité à la riche collection qui sommeille actuellement dans les dépôts. Cela permettrait une mise en valeur des collections remarquables liées au site. Cela constituerait aussi une reconnaissance méritée du travail très professionnel réalisé par mes collègues.

C'est la première fois que j'ai l'occasion d'accomplir un travail comme ceci, et ce fut une belle expérience pour moi. Effectuer des recherches dans des livres, des guides, des brochures, des pages web, comprendre des schémas qui m'ont été transmis par la conservatrice du site et musée d'Avenches, me rendre sur place pour visiter les locaux dans ce but bien précis, autant d'étapes de recherche et de compréhension qui ont été très enrichissantes pour moi.

Je me rends compte, qu'à l'issue de ce travail, il serait intéressant, d'extrapoler cette recherche à tous les cantons suisses puisque chaque canton fonctionne selon son propre schéma. Et pourquoi pas pour les pays limitrophes ? Mais cela est une autre histoire....

J'ai accompli ce travail avec beaucoup d'intérêt mais également dans une ambiance très spéciale. J'ai pu débiter mon travail en allant physiquement visiter les différents locaux (début mars 2020), que ce soit à Avenches ou à Lausanne. Puis mon élan a été freiné soudainement par l'arrivée de la pandémie du Covid-19 que nous vivons actuellement. Il a fallu se réorganiser, se remotiver, travailler à distance. Notre formation a aussi du être réadaptée, réorganisation que Marie-Agnès Gainon-Court a réussi avec brio. Ceci restera la particularité de mon année de formation au cours de muséologie.

13° Bibliographie

1. Document du Musée romain d'Avenches, 2015, **Aventicum. Une capitale romaine.** Association Pro Aventico, p. 9 à 23
2. Document du Musée romain d'Avenches 10, Marie-France Meylan-Krause, 2004, **Aventicum Ville en vues**, Association Pro Aventico, p. 66 à 77
3. **Site internet du Site et musée romain d'Avenches**, SMRA — © Etat de Vaud, AVENTICUM [en ligne], *continuellement mis à jour*, [consulté le 11, 13, 17 et 24 mars 2020], **aventicum.org**
4. **Rapport d'activité 2018**, Site et musée romains d'Avenches, 2019
5. **Rapports d'activités 2015, 2014, 2012, 2011**, Site et musée romains d'Avenches
6. SERAC Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, 2017, **Revue Patrimoine no 2**, Objets archéologiques, une richesse partagée.
7. Lionel Pernet, archéologie vaudoise, chroniques 2015 – **Des fouilles au Musée, le rôle et les missions du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.**
8. Zoé Snijders (2018), mémoire de Bachelor of Arts HES-SO en conservation, « **Évaluation spatiale du Site et musée romains d'Avenches** »

14° Remerciements

Je finis ici avec les remerciements à :

- Madame Sophie Delbarre-Bärtschi, conservatrice du Site et musée romains d'Avenches qui m'a consacré de son précieux temps et qui a été à ma disposition pour répondre à mes nombreuses questions.
- Monsieur David Cuendet, responsable du laboratoire, conservateur-restaurateur au MCAH de Lausanne et participant au cours de muséologie ICOM, qui m'a accueilli à Lausanne et qui a également pris le temps de répondre à mes questions.
- Monsieur Denis Genequand, directeur du Site et musée romains d'Avenches et Madame Sophie Hautier, administratrice du Site et musée romains d'Avenches qui m'ont soutenue dans mon projet de formation.
- Mon mari, mon fils et ma fille pour leurs soutiens, leurs encouragements, leurs aides et leurs patiences pendant ce travail.

15° Annexes

— Annexe n°1

Liste des musées de site et de territoire vaudois

Revue PatrimoineS n°2, p.12, 2017

Musées

	Classement Protection des biens culturels	Statut	Laboratoire de restauration	Dépôts d'archéologie
Musées de site				
Site et musée romains d'Avenches	PBC A	Cantonal	○	○
Musée romain de Lausanne-Vidy	PBC A	Communal		○
Musée romain de Nyon	PBC A	Communal		○
ArchéoLab – Villa romaine de Pully	PBC A*	Communal		
Musée de l'Abbatiale de Payerne	PBC A	Communal		
Villa romaine d'Orbe-Boscéaz	PBC A*	Fondation		
Musées de territoire/thématiques				
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	PBC A	Cantonal	○	○
Musée monétaire cantonal	PBC A	Cantonal	○	○
Musée d'Yverdon et région	PBC A	Fondation		○
Musée des arts et des sciences de Sainte-Croix	PBC B	Association		
Musée du Vieux Baulmes	–	Association		
Maison de la Rivière, Tolochenaz	–	Fondation		
Musée historique de Vevey	PBC B	Communal		
Musée du Vieux-Moudon	PBC B	Association**		
Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe	PBC B	Fondation		

* Pour les vestiges archéologiques immobiliers

** Dans un bâtiment qui appartient à la Commune

La protection des biens culturels (PBC) repose sur une convention internationale, signée à La Haye en 1954. Elle vise à sauvegarder des édifices, des sites archéologiques et des collections (musées, archives, bibliothèques) aussi bien publics que privés. A cette fin, des inventaires ont été établis – ou sont en passe de l'être –, qui classent les objets en trois catégories: PBC A – importance nationale; PBC B – importance cantonale; PBC C – importance communale.

— Annexe n°2

Buste en or de Marc-Aurèle (1939)

Photos issues du Site et musée romains d'Avenches



— Annexe n°3

Accroissement moyen par année des collections du Site et Musée romains d'Avenches

Sources : données internes Site et musée romains d'Avenches

Métal	cartons fer	min. 4 cartons par année
	cartons bronze	env. 1 carton pour 8 ans
	tiroirs	8 tiroirs par année
	monnaies	env. 100 monnaies par année
	plomb	1 palette pour 10 années

Céramique		100 grands cartons par année
Faune		40 grands cartons par année
Terre cuite	objets	1,5 tiroirs pour 2 années
Terre cuite	architecturale	0,5 palette par année
Lapidaire		7,5 palettes par année
Inscriptions		1 palette tous les 5 années
Mosaïque		0,5 palette par année (+ rangement vertical)
Peinture		40 caisses par année

Verre	cartons	2 cartons par année
	grands formats	1 étagères pour 2 années
	tiroirs	1 tiroir pour 10 ans
Tabletterie		1,2 tiroirs par années

Bois	étagères	3,5 claies par année
Anthropologie		5 caisses par année

Divers (perles, pierre,...)		1 tiroir par année
-----------------------------	--	--------------------

Amphores		1 cagette verte tous les 3 années
----------	--	-----------------------------------

Divers artisanat		un peu moins d'un carton par année
------------------	--	------------------------------------

Creusets		1 petit carton non acide pour 6 années
----------	--	--

Scories		2,5 petits cartons non acides par année
---------	--	---

Creuset = récipient qui sert à faire fondre ou calciner certaines substances

Scories = résidu solide provenant de la fusion de minerais métalliques, de la combustion de la houille, etc.